AR Prefecture
043-214300329-20260706-2026_084-DE
Reçu le 09/07/2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :	
En exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal de la commune de Blavozy, régulièrement convoqué le 29 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire.
Date de la convocation : 29/06/2026
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Christian GIRARD, Sophie PREYNAT, Valérie GAGNE, Nathalie MICHEL, Maribel VALETTE, Stéphane MAURIN, Rachel MORELL, Violaine MIRMAND, Alexis LHOSTE.
Absents : Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Michel BEGON
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Franck PAILLON
Nicolas PASTRE qui a donné procuration à Roland SEUX
Nicolas REYMOND qui a donné procuration à Alexis LHOSTE

Secrétaire de séance : Stéphane MAURIN

OBJET : Désignation des représentants de la commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées — CLECT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commission locale d'évaluation des charges transférées, dite CLECT, a pour mission d'évaluer les charges transférées entre les communes membres et l'établissement public de coopération intercommunale.

Il indique que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a sollicité les communes afin qu'elles désignent leurs représentants au sein de cette commission.

Il convient donc de désigner les représentants de la commune de Blavozy à la CLECT.

Monsieur le Maire propose de désigner :

- **Représentant titulaire :** M. Franck PAILLON
- **Représentant suppléant :** M. Michel BEGON, 1er adjoint

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** M. Franck PAILLON en qualité de représentant titulaire de la commune de Blavozy à la Commission locale d'évaluation des charges transférées ;

- **DÉSIGNE** M. Michel BEGON, 1er adjoint, en qualité de représentant suppléant de la commune de Blavozy à la Commission locale d'évaluation des charges transférées ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

043-214300329-20260706-2026_084-DE
Reçu le 09/07/2026

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Stéphane MAURIN

Fait et délibéré le 06/07/2026
Pour extrait certifié conforme